

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par
ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en
français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction
publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition
féminine

Communiqués par société
d'État

Société de développement
du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du
Yukon

Société des alcools du
Yukon

Commission de la santé et
de la sécurité au travail du
Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier
ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 11-054

Le 2 mai 2011

Le Recensement de 2011 et l'Enquête nationale auprès des ménages débutent en mai

WHITEHORSE — On invite les Yukonnais et les Yukonaises à « prendre la parole » en participant au Recensement de 2011 et à l'Enquête nationale auprès des ménages qui auront lieu en mai et en juin.

Le gouvernement du Canada procède à un sondage tous les cinq ans. Les données démographiques ainsi recueillies sont utilisées dans la formule qui sert à établir le montant des paiements de transfert alloué aux provinces et aux territoires. Le recensement est obligatoire pour tous les ménages canadiens.

« Nous encourageons tous les résidents du Yukon à participer au recensement », a dit le premier ministre, M. Dennis Fentie. « Grâce à des données à jour sur la population, le Yukon pourra être assuré de recevoir un financement suffisant qui lui permettra d'offrir aux collectivités des services essentiels comme les soins de santé, l'éducation, ainsi que des services de police et d'incendie. »

De nombreux Yukonnais recevront également l'Enquête nationale auprès des ménages, qui contient des questions plus approfondies touchant l'origine ethnique, la citoyenneté, les incapacités, la religion, la situation sur le marché du travail, le lieu de travail et le logement.

« Bien que la participation à cette enquête soit facultative, j'encourage tous les ménages qui ont été ciblés à y répondre », a ajouté M. Fentie. « Plus nous recueillerons de renseignements, mieux nous serons en mesure d'évaluer la situation socio-économique des collectivités. Cela permettra aux différents ordres de gouvernement de prendre des décisions éclairées relativement à l'avenir du Yukon. »

À compter du 2 mai, les Yukonnais peuvent s'attendre à recevoir soit la visite d'un recenseur, soit une trousse de recensement jaune. On peut répondre aux questions du recensement et de l'enquête sur papier, en ligne ou par téléphone.

Pour de plus amples renseignements au sujet du Recensement de 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages, visitez les sites Web www.census2011.gc.ca et www.nhs.statcan.gc.ca.

-30-

Renseignements :

Emily Younker
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
emily.younker@gov.yk.ca

Heather LeDuc
Communications
Conseil exécutif
867-667-5341
heather.leduc@gov.yk.ca

<%img_newsarticle%>

